

Assemblée générale des Nations Unies

SEIZIÈME SESSION — DEUXIÈME MOIS*

SURVENU LE 18 septembre, le décès du secrétaire général, M. Dag Hammarskjold, a laissé l'ONU sans administrateur en chef. Après d'actives négociations en arrière-scène, le Conseil de sécurité se réunit le 3 novembre pour étudier le problème de la nomination d'un successeur. Il a décidé à l'unanimité de recommander à l'Assemblée générale que M. U. Thant, représentant permanent de la Birmanie auprès des Nations Unies, soit nommé secrétaire général intérimaire pour la période restante du mandat de M. Hammarskjold. Le même jour, l'Assemblée générale a approuvé cette recommandation et a entériné à l'unanimité une résolution présentée conjointement par Ceylan, le Libéria et la République Arabe Unie, nommant M. Thant secrétaire général intérimaire jusqu'au 10 avril 1963.



U Thant, secrétaire général intérimaire des Nations Unies

Après la cérémonie d'installation, l'ambassadeur Thant a noté, dans sa déclaration, les problèmes qui confrontent les Nations Unies, en particulier les questions financières ainsi que les difficultés présentées par l'opération au Congo. Il aura besoin de l'appui de l'Assemblée et du Secrétariat, a-t-il déclaré, et il a invité un nombre limité de personnes actuellement sous-secrétaires ou qui sous peu seront nommées sous-secrétaires à être ses principaux conseillers. Ces conseillers seraient choisis selon les principes de l'article 101 de la Charte. Ils compteraient dans leur rang M. Ralph Bunche et M. George Petrovitch Arkadev. Cet arrangement, a dit M. Thant, n'empêchera en aucune manière les changements de régime qui se révéleront nécessaires.

Présentant ses félicitations au nouveau secrétaire général intérimaire, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada, M. Howard Green, a fait observer que la nomination de l'ambassadeur Thant s'était faite sans porter atteinte à l'intégrité de la charge de secrétaire général ou aux principes fondamentaux de

*Le premier mois de la session a fait l'objet d'un rapport paru dans le bulletin de novembre.